

DE24.004

FINANCES**CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE
EXERCICE 2024***Autorisation - Approbation*

Monsieur le Comptable Public nous a communiqué une liste de titre de recette émis en 2019 dont le recouvrement est demeuré infructueux pour une valeur total 27,04 €.

En voici le détail :

* La liste 6502200032/2023, arrêtée à la date du 29 août 2023, pour la somme de 27,04 € fait apparaître le motif suivant :
- combinaisons infructueuses d'actes.

Il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver cette créance irrécouvrable et d'autoriser son mandatement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,

Bernard HAESBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 février 2024
Convocation du 17 janvier 2024
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESEBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme GUSTIN, M VANNESTE, M QUESTE, Mme CASIER, M. BEHAGHEL, Mme PLAZANET, Mme LEROY, M. VANGAEVEREN, M CHIEUX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. TISON a délégué pour le représenter Monsieur VANGAEVEREN conformément à l'article R.123-16 du Code de l'action sociale et des familles.

EXCUSÉS : Mme COBBAERT, Mme LORIDAN, M MEHEZ, M BOURGEOIS, Mme LATOUR, ;

ABSENTS : M AIT ELHAJ

15604 SERVICE AIDE A DOMICILE

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 06/11/2024

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 30/08/2023

6502200032 / 2023

| Code Service | Date de prise en charge | Date de prescription | Numéro de la pièce | Numéro de la ligne | Nom du redevable | Montant | Reste dû à présenter | Motifs de la présentation |
|--------------|-------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|------------------|---------|----------------------|-------------------------------|
| DIVERS | 20/12/2019 | 25/04/2025 | T-2907 | 1 | [REDACTED] | 27,04 | 27,04 | RAR inférieur seuil poursuite |
| | | | | | TOTAL | 27,04 | 27,04 | |

fact à Armentières, le 8 février 2024

de Baudouin DEQUECK
CCAS,

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 13/02/2024

ID : 059-265900175-20240208-DE24_004-DE